

Type de document : **Compte-rendu**
Info/communication
Autre

Auteur document : Olivier Claudon
Date :

Titre/Objet : **Nomination référent Handicap**

Dans le cadre de sa **politique « handicap »**, la Direction Générale de la CCI de Limoges, a décidé de nommer une personne ressource pour son organisme de formation, en charge du déploiement de cette politique, tant pour répondre aux obligations légales et réglementaires que pour mettre en œuvre une démarche d'amélioration globale

Cette démarche porte sur :

- l'accessibilité aux formations délivrées dans le cadre de l'Alternance, la formation continue, la création d'activités ;
- ainsi que l'accessibilité « physique » sur les lieux où sont exercées les activités de formation (campus consulaire : parking et bâtiment).

A ce titre est nommé en tant que référent handicap : Claude Raynaud, responsable Formation en alternance

Mission

Mettre en place les actions permettant d'accueillir, d'accompagner ou d'orienter les publics en situation d'handicap au sein de CCI formation ou auprès d'autres organismes en capacité de répondre aux attentes du public concerné et s'assurer du respect des règles légales auxquelles est soumis l'organisme.

Mobiliser les dispositifs et prestations d'appui financier ou autres permettant d'effectuer le parcours de formation jusqu'à son terme pour le public visé.

Identifier les besoins spécifiques dans l'organisme de formation, définir les réponses à apporter et assurer le suivi de la politique globale handicap ainsi que la mise en œuvre des engagements de la Direction Générale.

Mobiliser une équipe pluriprofessionnelle composée d'acteurs internes (managers, collaborateurs, formateurs, etc.) et externes (Agefiph, Région, Cap Emploi, Pôle Emploi, Missions Locale etc.).

Communiquer en interne et externe sur les actions menées pour la démarche en lien avec la direction Marketing/communication de la CCI de Limoges.

Cadre

Cette mission s'exerce sous l'autorité du Directeur de la formation et Responsable qualité en collaboration avec le système management de la qualité et du coordinateur sécurité.

Par ailleurs, la mission s'exerce dans le cadre des certifications et labels de l'organisme, le référent devant mettre en œuvre toutes les actions permettant de répondre aux exigences, et plus particulièrement : de :

- **les certifications Qualité : ISO 9001 2015 et AFAQ ISO 9001-2015** appliquée aux organismes de formation continue, ainsi que **Datadock**. Pour 2021 sous le nouveau dispositif **RNQ (Qualiopi)** (voir PLAN D' ACTIONS DU REFERENT°

- **le label « Formation et handicap »** (voir CHARTE REGIONALE D'ENGAGEMENT DANS UNE DEMARCHE DE PROGRES POUR L'ACCESSIBILITE DES FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP)

Afin d'évaluer la mission, le référent fera le point de ses actions en revues de de Direction.

A Limoges, le

Olivier Claudon, Directeur général

